

Former les détenteurs d'un diplôme universitaire en santé d'un domaine connexe qui exercent sur un banc de travail dans un laboratoire de biologie médical

Le personnel détenteur d'un diplôme universitaire en santé d'un domaine connexe ont acquis, par leur formation initiale, un savoir scientifique académique, une compréhension conceptuelle, un esprit analytique et une réflexion critique. Le programme Technologie d'analyses biomédicales permet aux étudiants d'apprendre les connaissances scientifiques et les compétences pratiques spécifiques à la profession lors de cours théoriques, d'ateliers en laboratoire et de stages en milieu hospitalier. Les étudiants en technologie d'analyses biomédicales apprennent en s'exerçant sur des spécimens et des échantillons de biologie humaine. Ils apprennent à utiliser les équipements spécialisés et à réaliser des tests de contrôle et qualité.

C'est ce savoir scientifique et ces compétences techniques et pratiques spécifiques à la profession de technologiste médical qui doivent être acquis et maîtrisés pour réaliser des analyses de laboratoires biomédicales de qualité et dont le résultat est fiable et représentatif de l'état réel du patient.

Cette formation technique d'appoint permettrait à l'Ordre, sur la base d'une reconnaissance d'équivalence de formation, de délivrer à ces personnes, ayant réussi ladite formation, un permis restrictif temporaire de technologiste médicaux. Ce permis leur permettrait d'exercer légalement la profession de technologiste médical dans le secteur d'activités correspondant à ses études universitaires et à la formation technique d'appoint. Ils seraient ainsi soumis aux mêmes mécanismes de surveillance, de contrôle et de discipline que les technologistes médicaux afin de garantir leur qualification, leur compétence et leur intégrité.

Cette voie de passage n'est toutefois pas la solution la plus optimale, mais pour pallier temporairement la pénurie et pour s'assurer de la compétence de toute personne exerçant en laboratoire, c'est une solution envisageable, le temps que les établissements collégiaux forment davantage de technologistes médicaux.